



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
20 mars 2020  
Français  
Original : anglais

---

**Lettre datée du 20 mars 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste et le Président du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés**

Au nom du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste et du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés, nous avons l'honneur de nous référer au paragraphe 36 de la résolution 2462 (2019) du 28 mars 2019, dans lequel le Conseil a prié le Comité contre le terrorisme et le Comité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) de tenir, dans un délai de 12 mois, une réunion conjointe spéciale sur les menaces et tendances associées au financement du terrorisme ainsi que sur l'application des dispositions de ladite résolution.

À cet égard, nous avons l'honneur de vous informer qu'à la suite de consultations avec les membres de nos comités respectifs, et à titre exceptionnel compte tenu des problèmes actuels posés par la COVID-19, nous souhaitons reporter la réunion conjointe spéciale initialement prévue le 23 mars 2020 afin de réduire tout exposition aux risques sanitaires.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de le faire distribuer comme document du Conseil.

Le Président du Comité du Conseil de sécurité  
créé par la résolution 1373 (2001)  
concernant la lutte antiterroriste  
(Signé) Tarek Ladeb

Le Président du Comité du Conseil de sécurité  
faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011)  
et 2253 (2015) concernant l'État islamique d'Iraq  
et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes,  
entreprises et entités qui leur sont associés  
(Signé) Dian Triansyah Djani

